

Dialogue de l'APEC portant sur les produits chimiques travaille actuellement à l'harmonisation des normes d'étiquetage pour les produits chimiques dangereux, une initiative qui pourrait amener les entreprises à réaliser d'importantes économies.

Qu'est-ce qu'un Plan d'action individuel?

Lancés en 1996, les Plans d'action individuels (PAI) aident les économies membres à mesurer les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs de l'APEC qui visent la libéralisation du commerce et de l'investissement au sein de la région. Les PAI sont des rapports annuels que chaque économie membre doit soumettre et mettre à jour sur une base annuelle, et qui offrent un aperçu détaillé de leur politique commerciale, ce qui en retour a une incidence directe sur la conduite des affaires au sein de cette économie. Chaque PAI peut être considéré comme une feuille de route guidant les entreprises vers de nouvelles occasions de développement des marchés dans la zone Asie-Pacifique.



Les PAI contiennent une évaluation des actions unilatérales et du progrès accompli au cours des douze derniers mois dans les quinze domaines de politiques commerciales suivants, qui correspondent aux différents chapitres du PAI : *Tarifs; Barrières non tarifaires; Services; Investissement; Normes et conformité; Procédures douanières; Droits de propriété intellectuelle; Politique de la concurrence; Marchés publics; Déréglementation; Règles d'origine; Mise en application des obligations de l'OMC; Médiation des différends; Mobilité des gens d'affaires; Cueillette de renseignements et analyse.*

Grâce à son format, chaque chapitre du PAI permet d'obtenir des détails sur les dispositions ou politiques applicables en vigueur, ainsi que sur les plus récentes améliorations dans ce domaine et sur la question de savoir si d'autres améliorations sont prévues. Une annexe permet de consulter toutes les améliorations apportées depuis 1996. Chacun des chapitres du PAI inclut également des liens à d'autres sites et contacts pertinents. Depuis 2000, tous les membres de l'APEC fournissent une version électronique de leur PAI, accessible au site suivant : www.apec-iap.org.

Les PAI offrent aux entreprises des renseignements précieux comme par exemple le genre de restrictions applicables à l'investissement étranger, les biens soumis à des tarifs douaniers, le niveau de transparence réglementaire, et la possibilité que d'importants secteurs industriels soient libéralisés davantage.